

TRES IMPORTANT NE PAS OUBLIER DE SELECTIONNER VOTRE CODE DIRECTION DANS LE MENU DEROULANT ci-dessous V

Compte rendu de la grève du :

09/04/2015

Code Direction	340	Interrégion	Interrégion Sud-Pyrénées
Direction	Direction Régionale des Finances publiques de la région Languedoc-Roussillon et du département de l'Hérault		

Nature	Nationale
Motif	Contre la politique d'austérité menée par le gouvernement. Contre les choix budgétaires qui fragilisent la fonction publique et les services publics. Pour la création d'emplois indispensables à l'accomplissement des missions. Pour une augmentation des salaires qui passe entre autres, dans l'immédiat, par le dégel du point d'indice.
Organisations syndicales	Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT (UGFF-CGT), Solidaires Fonction publique, Fédération Générale des Fonctionnaires-Force Ouvrière et FSU

[Seules les cellules de couleur violette sont à saisir]

	Catégorie A+ (1) Cadres supérieurs			Catégorie A (inspecteurs seulement)			Catégorie B			Catégorie C			Totaux		
	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%
Direction	48	0	0,00%	65	12	18,46%	117	30	25,64%	65	18	27,69%	295	60	20,34%
CDI -SIP - CDIF	9	0	0,00%	25	5	20,00%	106	41	38,68%	139	64	46,04%	279	110	39,43%
SIE, SIP-SIE et PRS	13	0	0,00%	27	6	22,22%	138	42	30,43%	91	34	37,36%	269	82	30,48%
Trésorerie	20	1	5,00%	22	1	4,55%	142	46	32,39%	76	21	27,63%	260	69	26,54%
Brigades - BCR - PCE - ICE	9	0	0,00%	66	5	7,58%	29	6	20,69%	6	2	33,33%	110	13	11,82%
Conservations des hypothèques	3	0	0,00%	1	0	0,00%	24	5	20,83%	36	12	33,33%	64	17	26,56%
ESI													0	0	0,00%
CPS	1	0	0,00%	1	0	0,00%	8	4	50,00%	12	6	50,00%	22	10	45,45%
TOTAL	103	1	0,97%	207	29	14,01%	564	174	30,85%	425	157	36,94%	1 299	361	27,79%

Les Recettes des finances territoriales des DRFIP - DDFIP sont intégrées à la ligne Direction.

Les DISI complètent la ligne Direction pour les agents affectés au siège et la ligne ESI pour les agents affectés dans les ESI (y compris les CMI).

Les Dircofi complètent la ligne Direction et la ligne Brigades.

Les autres services à compétence nationale (hors DISI) ou les directions spécialisées (hors DIRCOFI) complètent uniquement la ligne Direction.

(1) La catégorie A+ Cadres supérieurs s'entend à partir du grade d'Inspecteur divisionnaire.

Structures fermées au public	Nombre	16
-------------------------------------	---------------	-----------

Observations éventuelles

**TRES IMPORTANT NE PAS OUBLIER DE
SELECTIONNER VOTRE CODE DIRECTION
DANS LE MENU DEROULANT
ci-dessous V**

Compte rendu de la grève du :

09/04/2015

TEXTE